

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article11253>

L'Élysée a créé un nouveau service de renseignement

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : mercredi 22 juillet 2009

Spyworld Actu

Nous évoquions [dans cet article](#) la curieuse distorsion apparue entre, d'une part, la Cour des comptes et, d'autre part, le SGDN et l'Élysée sur la dénomination et sur l'appartenance administrative de l'équipe du coordonnateur national du renseignement, Bernard Bajolet. Dans ses observations au président de la République, la Cour des comptes a appelé cette structure "centre national du renseignement". Une source connaissant parfaitement la lettre de Philippe Séguin à Nicolas Sarkozy, et les circonstances de sa rédaction, nous a précisé que la formule "centre national du renseignement" avait été "adoptée délibérément". "Ce CNR regroupe à la fois les services du coordonnateur national du renseignement - structure administrative disposant de personnels et de moyens - et le Conseil national du renseignement, instance délibérative sans personnel ni moyens présidée en personne par le président de la République."

D'autre part, cette même source confirme avoir parfaitement lu la convention signée le 15 mai 2009 entre le SGDN (Secrétariat général de la défense nationale) et l'Élysée, qui rattache en toutes lettres le CNR au SGDN, donc au Premier ministre, pour ce qui concerne ses dépenses de fonctionnement et d'équipement. Notre source poursuit : "Nous ne nous sommes absolument pas trompés. Notre seul problème, c'est : qui paye ? En réalité, le coordonnateur anime un nouveau service de renseignement, ce que l'Élysée ne veut pas reconnaître ! Peut-être pour ne pas faire de peine aux autres services ?"

Par ailleurs, la Cour des comptes sourit un peu des difficultés des administrations à se faire rembourser par l'Élysée les salaires des fonctionnaires affectés au CNR : l'un de ses membres - Nacer Meddah, aujourd'hui préfet de Seine-Saint-Denis - ayant été affecté chez Bernard Bajolet, la Cour des comptes a exigé le remboursement par l'Élysée de son traitement, et l'a obtenu "rubis sur l'ongle". D'ailleurs, la Cour des comptes n'a pas du tout l'intention de lâcher cette affaire, et compte la tirer au clair : elle va remettre le couvert très rapidement en entamant le contrôle des comptes du SGDN.

Post-scriptum :

<http://www.lepoint.fr/actualites-mo...>